

Mon chien, mon compagnon de vie s'en va...

Vaincre la solitude et accompagner la séparation

Lorsque le vide, la solitude s'installent, lorsque l'horizon se ferme à toute perspective, lorsque la plus proche personne à qui parler est celle que vous renvoie votre miroir, la seule présence à vos côtés d'un animal de compagnie illumine votre quotidien et vous apporte partage, tendresse et réconfort.

La présence animale est une nécessité existentielle pour bon nombre de personnes, âgées pour la plupart, un lien social non négligeable. Et lorsque ce compagnon de vie disparaît, un drame s'ajoute à la solitude. Tout s'écroule.



C'est dans ce contexte, qu'intervient **Laurence Gaynard**, lorsque qu'une séparation est inéluctable. Une prise en charge globale de la séparation, de la douleur, avant, pendant et après une euthanasie.

C'est ainsi que sont nés, en 2023, son entreprise de pompes funèbres animalières avec accompagnement des personnes endeuillées, et le Jardin du Repos, un lieu d'accueil pour les animaux décédés et de recueillement pour leurs propriétaires. Un projet aujourd'hui concrétisé dans la compréhension touchante de la population et l'aimable collaboration des autorités communales.

Quel chemin, quel parcours vous ont conduite à réaliser ce projet ?

« Ce sont des vécus, des expériences personnelles qui sont à l'origine de ma démarche. Si je suis indépendante aujourd'hui, je continue d'exercer dans l'accompagnement des personnes touchées par un deuil, auprès d'une enseigne de pompes funèbres humaines. Ce parcours

m'a inspirée et conduite à partager mon savoir-faire, ma philosophie, mes solutions à celles et ceux affectés par la perte d'un être cher, un animal de compagnie en l'occurrence. »

« Avant de me lancer dans ce projet, je me suis livrée à une étude de marché et à l'élaboration d'un concept, touchant à la fois les pompes funèbres animalières, la création d'un lieu de repos animalier, mais également un espace dans lequel les personnes vivant le même chagrin puissent se retrouver, partager leurs émotions et trouver une écoute, un réconfort. »

Quel message entendez-vous apporter aux personnes touchées par la perte d'un animal de compagnie ?

« Un animal est un être qui va vous accompagner une partie souvent importante de votre vie, partager les bons comme les mauvais moments. Il faut garder à l'esprit que lorsque l'on perd un animal de compagnie, c'est tout un processus de deuil, composé d'étapes différentes, qu'il faut gérer. On me fait parfois remarquer que le deuil d'une personne n'a rien de comparable avec la perte d'un animal, fût-il de compagnie. Dans ce processus de deuil, ce que je retiens, c'est la douleur, la souffrance qu'une perte d'un être cher, quel qu'il fut, peut engendrer. J'accompagne les gens afin qu'ils ne restent pas isolés dans ces étapes douloureuses de séparation, avant, pendant et après l'euthanasie privilégiée au domicile et à laquelle je participe. Les transports de personnes avec leurs animaux, sont réservées aux propriétaires seuls, sans aide extérieure, voire à mobilité réduite. »

« Dans ce contexte, un autre message est passé auprès des vétérinaires, pour lesquels ma démarche novatrice répond à un besoin. Elle doit toutefois encore s'ancrer dans les esprits. La plupart des vétérinaires exposent la publicité de l'entreprise et informent leur clientèle qu'un accompagnement existe en termes de préparation à une séparation inéluctable. Ce relai est essentiel. Ma présence est un soulagement pour les propriétaires d'animaux qui se sentent accompagnés et soutenus et une décharge pour les vétérinaires. »

Tous les animaux se prêtent au rôle de compagnon d'une personne seule ?

Ce qui compte dans la prise en charge, c'est le lien affectif qui a été développé. C'est ce que la personne ressent lors de la perte d'un animal, chien, chat, cheval, NAC. Un lien avec un reptile échappera à mon entendement peut-être, mais c'est bien la douleur affective de cette séparation qui est importante pour moi. Peu importe l'animal.*

Le deuil d'un animal de compagnie est-il perçu au même titre que celui d'une personne ? Des tabous existent-ils ?

Il faut avoir partagé un moment de vie avec un animal de compagnie pour mieux comprendre une telle épreuve. « Ce n'est qu'un chien, qu'un chat ! » ai-je parfois entendu. Certes, mais l'intensité du lien avec l'animal dépasse la seule catégorisation de l'espèce. L'important consiste à gérer le processus de deuil, chacun à sa manière et à son rythme. »

Des réticences sont-elles apparues à l'annonce de votre projet ? Comment a-t-il été reçu par le grand public, les autorités concernées ?

« S'agissant des pompes funèbres, j'ai reçu un accueil favorable et un retour très touchant de la population, particulièrement les propriétaires d'animaux. Une confirmation d'un besoin existant.

Quant au lieu de repos pour les animaux décédés, j'ai reçu le même, tant de la population que des autorités de Val-de-Ruz, qui ont fait preuve d'une très grande ouverture d'esprit.

« Un terrain m'a été proposé à Montmollin (autre site que Cremadog). D'ici mi-septembre, une fois les conditions requises par le législateur remplies, les aménagements débiteront. J'y proposerai plusieurs formules d'ensevelissement des cendres, selon les attentes et les possibilités de chacun. Un lieu magnifique, paisible, avec vue sur le lac et la sérénité qu'il inspire. »

J'ai communiqué ensuite et de manière transparente avec notamment le voisinage, en expliquant le contenu du concept et sa projection dans le terrain. Cette politique s'est voulue rassurante et a été un élément clé à la réussite du projet »

Le combat de Laurence Gaymard

Elle avoue apprécier ses relations avec les personnes âgées, auprès desquelles elle découvre l'immense richesse de leur parcours respectif. Elle se mobilise, en particulier, pour que leurs instants de vie passés en établissement médico-social baignent dans une plus grande humanité. Aussi, appelle-t-elle les instances en charge à une ouverture vers les nouvelles attentes des résidents, en acceptant notamment la présence de leurs animaux de compagnie.

Si l'appel est lancé, du temps sera encore nécessaire pour que le message efface de tenaces préjugés. *Réd.*

* Nouvel animal de compagnie.

Proches aidants Entre devoir et défi

S'occuper d'un être proche relève, certes, d'un noble sentiment de compassion, de solidarité. Mais comme la médaille, le geste, aussi charitable soit-il, a son revers. La mission est en effet chronophage, écrasante parfois, empiétant sur l'espace et le temps que d'aucun aspire à vivre pour soi-même.

Dans ce contexte, une enquête est menée par la « Promotion Santé Suisse », soutenue par le Service de la santé publique du canton de Neuchâtel. Un sondage est proposé à toutes les neuchâteloises et neuchâtelois s'occupant d'une personne, afin de recueillir leurs commentaires et observations et d'enrichir le projet « Aider les proches aidants ».

L'AVIVO vous invite à consulter cette enquête et d'y apporter votre propre expérience, en consultant cette adresse : <https://infras.survalyzer.swiss/muvjedrhco?l=fr-ch>